

Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe



Emmanuel PHILIBERT : de la Grande Armée aux fortifications de Guadeloupe

Bruno Kissoun

Number 160, September–December 2011

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1036814ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1036814ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Société d'Histoire de la Guadeloupe

ISSN

0583-8266 (print)

2276-1993 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Kissoun, B. (2011). Emmanuel PHILIBERT : de la Grande Armée aux fortifications de Guadeloupe. *Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe*, (160), 3–19. <https://doi.org/10.7202/1036814ar>

Emmanuel PHILIBERT

De la Grande Armée aux fortifications de Guadeloupe

Bruno KISSOUN¹

INTRODUCTION

Emmanuel Marie Philibert est né le 14 octobre 1768 à Cluny, en Saône-et-Loire. Il embrassa tardivement, à 25 ans, une carrière militaire dans le Génie, le corps des ingénieurs militaires des fortifications, qui le conduisit sur plusieurs fronts : des places fortes frontalières de la France aux armées révolutionnaires en passant par les champs de bataille de deux campagnes de Napoléon au sein de la Grande Armée. Dans une France en Guerre, Philibert n'a, qu'à de rares occasions, le temps de montrer tous ses talents d'ingénieur, jusqu'à sa nomination, en 1816, en Guadeloupe en qualité de sous-directeur des fortifications.

Parallèlement, il gravit progressivement les échelons du corps du Génie : lieutenant en 1795, il fut promu capitaine en 1800 puis chef de bataillon en 1814. En 1816, Philibert reçut l'ordre de se rendre en Guadeloupe pour y prendre la tête du service des fortifications, la consécration de sa carrière. Nommé lieutenant-colonel en 1822, proposé en 1827 au grade de colonel, il mourut à Basse-Terre, en 1828, au terme d'une carrière irréprochable.

LE DÉBUT DE CARRIÈRE : 1793-1816

Origine familiale et formation

De la vie de Philibert, avant son engagement dans le corps du Génie, nous ne savons pas grand chose. Son dossier individuel de carrière,

1. Animateur du patrimoine de la ville de Pointe-à-Pitre.

conservé au Service historique de la défense à Vincennes, ne contient que très peu de renseignements². Emmanuel Philibert naquit le 14 octobre 1768 à Cluny en Saône-et-Loire (Bourgogne), de parents non nobles comme il le disait lui-même. Son père, Claude Philibert, était architecte-ingénieur, entrepreneur de bâtiment ; il avait débuté comme maître charpentier, comme son père avant lui. Claude Philibert avait épousé en 1767 à Mazille (Saône-et-Loire) Philiberte Nonin, la fille d'un notaire royal³. Emmanuel naquit l'année suivante. Le couple eut deux autres enfants : Michel (1771- ?) et Reine (1773-1787), nés également à Cluny. C'est donc aux côtés de son père et de son grand-père⁴, tous deux charpentiers, que le jeune Emmanuel fut versé dans l'art du trait et de la charpente, ce qui l'entraîna naturellement vers des études « techniques ».

A 15 ans, Philibert abandonna ses études (non ignorons lesquelles) et intégra l'école de dessin de Mâcon où il suivit des cours d'architecture⁵. En 1791, il devint commis-dessinateur, adjoint aux ingénieurs des Ponts et Chaussées du département de la Saône-et-Loire. Il effectua à cette époque son service militaire dans la garde nationale de Mâcon, au sein d'une compagnie de canoniers. Revenu à la vie civile, Philibert reprit ses fonctions de commis-dessinateur jusqu'en 1793, année où il partit comme volontaire au siège de Lyon.

L'engagement dans le corps du Génie, 1793-1805

Le 6 août 1793, Philibert s'enrôla pour aller au siège de Lyon. La ville, où un fort pouvoir royaliste se maintenait, s'était soulevée contre la Convention nationale désormais aux mains des Montagnards. Une armée républicaine, principalement formée de soldats de l'armée des Alpes mais également de gardes nationaux provenant des départements voisins (Allier, Puy-de-Dôme, Saône-et-Loire, Ardèche et Isère), fut alors levée pour aller à l'encontre de troupes insurgées. Le 10 août, Philibert fut nommé adjoint du Génie au sein de l'Etat-major de l'armée des Alpes, par le général Rivaz, commandant de la 3^e division de l'armée française. A l'époque, toutes les décisions étaient contrôlées par des représentants en mission⁶ et la nomination de Philibert fut approuvée par le « représentant du peuple » Jacques Reverchon, député du département de Saône-et-Loire à la Convention, l'un des six représentants attachés à l'armée républicaine. Philibert avait été intégré dans la 3^e colonne Limonest⁷, commandée par Rivaz, et établie sur la rive droite de la Saône.

2. Service historique de la défense, département de l'armée de terre (SHD-T), 2Y^e 3230. Dossier de carrière d'Emmanuel Philibert.

3. AD Saône-et-Loire, 4 E 290/2. Mazille, BMS, 17 novembre 1767.

4. Claude Philibert mourut à Cluny le 22 brumaire an 12 [14 novembre 1803]. Son père Emmanuel Philibert était mort quelques années plus tôt, le 14 juin 1786 à l'âge de 76 ans ; tout comme sa femme, Philiberte Nonin, décédée à Cluny le 4 mai 1789.

5. SHD-T, 2Y^e 3230. [État de service d'Emmanuel Philibert], 7 frimaire an II.

6. Pendant la Révolution française, un représentant en mission était un envoyé de l'Assemblée législative. Il s'agissait le plus souvent de députés désignés par la Convention pour veiller au maintien de l'ordre et à l'application des lois dans les départements et dans les armées.

7. Du nom du camp de Limonest, l'un des quartiers généraux de l'armée révolutionnaire, au nord de Lyon.

A l'issue du siège de Lyon, en octobre 1793, Philibert resta au sein de l'armée des Alpes. Le 29 thermidor an II [16 août 1794], il fut nommé adjoint du Génie de 2^e classe, nomination approuvée par le représentant du peuple Laporte. Le 10 nivôse an III [30 décembre 1794], Philibert reçut l'ordre d'intégrer l'Etat-major du Génie de l'armée d'Italie où il allait passer une grande partie de sa carrière. Peu de temps après, le 1^{er} fructidor an III [18 août 1795], il fut nommé adjoint du Génie de 1^{ère} classe par le ministre de la Guerre. Une partie de l'armée d'Italie était alors stationnée à Vérone et Philibert assurait, avant tout, des tâches de reconnaissances militaires et quelques travaux de campagnes⁸. Mais surtout, au sein de cette armée, il participa à la première campagne d'Italie (1796/1797) marquée par le siège de Mantoue (mai 1796 à juillet 1797) où il resta quatre mois avant d'être légèrement blessé⁹. Il y contracta même une fièvre si grave que l'officier qui signa son état de service le 29 thermidor an V [16 août 1797] pensait qu'il ne survivrait pas pour intégrer l'école régimentaire de Metz¹⁰. En effet, peu de temps auparavant, grâce à son « caractère ferme » et sa « bonne conduite » Philibert avait été promu lieutenant par le représentant du peuple Beffroy, décision qui fut confirmée le 3 ventôse an V [21 février 1797]. Ayant surmonté la maladie, Philibert quitta en décembre 1797 l'armée d'Italie, où il avait passé quatre ans, pour l'école régimentaire du Génie, à Metz, où il devait y recevoir son instruction militaire.

Le 1^{er} Germinal an VI [21 mars 1798], Philibert fit son entrée à l'école du Génie où il resta un an. Cette école, transférée de Mézières à Metz en 1794, formait les ingénieurs militaires en dispensant un enseignement pluridisciplinaire : cours théoriques de fortifications, exercices topographiques, stéréotomie, levers, métrés, exercices militaires, formation à l'encadrement... À l'issue de son année de formation, Philibert quitta l'école avec le grade de lieutenant de 1^{ère} classe. Sa carrière dans le corps du Génie militaire pouvait alors véritablement commencer, soit dans un corps d'armée, soit dans une place de guerre au sein d'une direction des fortifications. En avril 1799, Philibert fut affecté à l'armée du Rhin, puis à celle du Danube en septembre 1799. En février 1800, il réintégra l'armée du Rhin où, le 22 mars, il fut promu capitaine du Génie (1^{er} germinal an VIII). Durant les trois années qu'il passa en Allemagne (1799-1801), Philibert participa aux campagnes de ces deux armées dans des théâtres d'opérations germaniques aux alentours du Rhin.

En 1801, Philibert quitta l'armée du Rhin pour la direction du Génie de Besançon puis passa à l'île d'Oléron, ses deux premiers postes dans des directions des fortifications. Il y fit cependant de brefs passages. À cette époque, le territoire était divisé en 26 directions des fortifications, rassemblant plusieurs départements. Chaque direction était confiée à un officier supérieur (lieutenant-colonel ou colonel) dans l'arme du Génie avec le titre de directeur. La direction de Besançon couvrait des zones frontalières et plusieurs places fortes dont la célèbre

8. SHD-T, 2Y^e 3230. Procès verbal de l'examen du citoyen Philibert, lieutenant en 2^e du Génie fait d'après les ordres du ministre de la Guerre en date du 6 pluviôse an 5 de la République française, 29 thermidor an 5 [16 août 1797].

9. *Ibid.*.

10. *Ibid.*.

citadelle de Besançon conçue par Vauban, où Philibert fut affecté. En revanche, l'île d'Oléron était rattachée à la direction « maritime » des fortifications de La Rochelle qui regroupait plusieurs départements, de la Vendée à la Gironde. À Oléron se trouvait également une citadelle majeure, agrandie par Vauban. Cette zone maritime revêtait une importance capitale car elle permettait de contrôler l'accès au port de La Rochelle et à l'arsenal de Rochefort.

En 1802, Philibert fut à nouveau mobilisé dans un corps d'armée, dirigé vers la Hollande où le général Victor rassemblait une flotte pour mener à bien une expédition en Louisiane l'hiver suivant. Les troupes étaient cantonnées au port de Helvoët-Sluis où Philibert passa trois mois. La Louisiane avait été perdue après le traité de Paris en 1763 et Bonaparte considérait sérieusement le retour de ce territoire à la France¹¹. L'expédition du général Victor devait permettre de reprendre officiellement la Louisiane. Mais celle-ci ne prit jamais la mer car la paix d'Amiens, conclue avec l'Angleterre, avait été rompue mais surtout, entre temps, une autre expédition, celle du général Leclerc à Saint-Domingue, avait tourné à la catastrophe. L'expédition de Louisiane fut abandonnée et Bonaparte préféra vendre la Louisiane aux Américains¹².

A la rupture de la paix d'Amiens, il fallut à nouveau mobiliser les différents corps d'armée (infanterie, cavalerie, génie...). Philibert intégra alors l'armée française de Batavie. Bonaparte envisagea alors une nouvelle opération maritime, une expédition punitive au cœur même de l'Angleterre. En effet, les Anglais assuraient un embargo sur les navires français depuis mai 1803. Bonaparte mobilisa pour ce faire la flotte et l'armée de terre à Boulogne-sur-Mer sous les ordres du général Marmont. Avec son bataillon, Philibert reçut l'ordre d'aller s'embarquer au Helder (Hollande) pour faire partie de l'expédition. Les troupes restèrent embarquées six semaines à bord des bâtiments avant de recevoir un ordre de débarquement. L'expédition était finalement abandonnée et Philibert regagna l'armée française de Batavie stationnée à Zeist en Hollande.

L'année suivante, Bonaparte se proclamait Empereur des Français, le 18 mai 1804. Pour Philibert, une nouvelle carrière allait débiter.

La carrière impériale, 1805-1815

Après trois ans passés au sein de l'armée de Batavie, Philibert intégra, en 1805, l'État-Major du général Léry, commandant en chef du Génie de la Grande Armée. Cela lui permit de participer à la campagne d'Autriche et aux grands faits d'armes de la troisième coalition : prise d'Ulm (20 octobre 1805), combat d'Hollabrunn (16 novembre 1805) et bataille

11. Par le traité secret de San Ildefonso, signé le 1^{er} octobre 1800 avec les Espagnols, une partie du territoire devait être rétrocédé à la République française. Mais Bonaparte attendait de signer avec les Anglais un traité de paix (celui d'Amiens) dont les préliminaires furent signés le 1^{er} octobre 1801.

12. La France avait toutefois récupérée la Louisiane par l'intermédiaire du préfet colonial Laussat le 30 novembre 1803, déjà arrivé sur place pour organiser l'installation française. Mais la France n'a été en possession du territoire qu'une vingtaine de jours avant que Bonaparte ne décide de le vendre aux États-Unis (20 décembre 1803).

d'Austerlitz (2 décembre 1805). À l'issue de la campagne, Philibert retrouva l'armée d'Italie en 1806 et fut affecté à Palma Nova. Cette citadelle située au sud d'Udine, en Vénétie, non loin du golfe de Trieste, aux portes de l'Istrie et des provinces Illyriennes, possession autrichienne avait été cédée à la France par le traité de Presbourg le 26 décembre 1805. Philibert allait passer six ans à Palma Nova et il y travailla à de nombreux travaux dont ceux des fortifications extérieures.

En 1809 toutefois, Philibert reçut l'ordre de rejoindre la Grande Armée pour repartir en guerre (campagne d'Autriche, cinquième coalition) mais il se trouvait encore à Palma Nova lorsque débuta le siège de la place par les armées autrichiennes (avril 1809). Fait prisonnier de guerre le 13 juin 1809, Philibert fut envoyé en Styrie (Autriche). Il ne fut libéré que quatre mois plus tard, le 5 octobre, et regagna alors Palma Nova, reprise entre-temps par l'armée d'Italie, où il resta stationné. Il poursuivit ses travaux jusqu'en 1813.

En août 1813, Philibert fut affecté au 2^e corps d'observation de l'armée d'Italie qui allait repartir en campagne¹³ et renforcer les « débris » de la Grande Armée dont les effectifs avaient été décimés à la suite de la catastrophique campagne de Russie en 1812. Il fut appelé à l'État-Major général de l'armée pour faire fonction de chef d'état-major de l'arme du Génie. Stationné à Vérone, Philibert ne participa pas aux combats contre les troupes autrichiennes mais il sut se montrer un chef efficace, ce qui lui valut une proposition d'avancement :

« [Philibert] a été chargé de plusieurs opérations importantes dans la présente campagne. Son ancienneté, ses services aux armées et dans les places, son zèle et ses talents lui donnent tous les droits possibles à la récompense qu'on demande ici pour lui »¹⁴.

Nommé chef de bataillon le 26 février 1814¹⁵, Philibert quitta l'Italie pour la direction des fortifications de Rochefort (et non plus de La Rochelle) et plus particulièrement la place de l'île d'Aix, région qu'il connaissait déjà puisqu'il avait été nommé brièvement à l'île d'Oléron en 1801. Cette zone maritime était en pleine réorganisation défensive depuis l'affaire des brûlots en 1809¹⁶. Napoléon, lors de l'une de ses tournées en 1808, avait ordonné la construction d'un nouveau fort à l'extrémité est de l'île, alors sans défense (actuel fort Liédot). Mais plus encore, compte

13. De Vignolle Martin, *Précis historique des opérations militaires de l'armée d'Italie en 1813 et 1814*, Paris, Barrois l'aîné, 1817.

14. SHD-T, 2Y^e 3230. Mémoire de proposition d'avancement en faveur de Mr Philibert, capitaine du Génie, membre de la Légion d'Honneur, employé à la 2^e division de l'armée d'Italie, 10 janvier 1814.

15. SHD-T, 2Y^e 3230. Arrêté de nomination de Philibert au grade de chef de bataillon, 26 février 1814.

16. En février 1809, une escadre de plusieurs bâtiments quitta Brest pour les Antilles, devant apporter des hommes, des munitions et du ravitaillement pour les colonies françaises étreintes par un blocus anglais. Deux autres escadres, celle de Lorient et de Rochefort, étaient alors en préparation. L'Empereur ordonna alors de les réunir dans la rade de l'île d'Aix. Les Anglais qui eurent vent de cette manœuvre armèrent alors leurs navires pour empêcher toute sortie. L'escadre de Brest réussit à s'échapper mais les deux autres furent bloquées. Le 11 avril, profitant de la marée et d'un fort vent, les Anglais firent dériver des brûlots (navires chargés de produits incendiaires) vers les escadres au mouillage. Les bâtiments français qui tentèrent de s'échapper furent poussés par les vents et les courants vers la côte et s'échouèrent.

tenu de son importance stratégique, il fallait réorganiser les autres sites militaires, comme le fort de La Rade, poursuivre le chantier du fort Boyard et installer de nouvelles batteries côtières. Philibert travailla sur tous ces projets et principalement sur le fort Liédot dont la construction avait débuté en 1810.

C'est là qu'il fit l'objet d'un premier revers dans sa carrière, lié aux événements de la destitution de Napoléon. Après la seconde abdication (22 juin 1815), au lendemain de la défaite de Waterloo, et avant qu'il ne soit livré aux Anglais, Napoléon passa par Rochefort et se fit conduire à l'île d'Aix le 10 juillet 1815. Il fit appeler Philibert et, ensemble, ils allèrent visiter le fort de La Rade et le fort Liédot, s'attardant sur les travaux et leurs avancées. Napoléon resta sur l'île jusqu'au 15 juillet. On sait que l'Empereur déchu était venu sur l'île d'Aix pour tenter de fuir vers les États-Unis. C'est sur ce point que portèrent les accusations contre Philibert. En effet, il avait hébergé dans la maison qu'il occupait le général Bertrand, aide-de-camp de l'Empereur, sous les ordres duquel il avait d'ailleurs servi en Italie, et sa famille. La population, déjà hostile à son égard, fomenta alors un complot pour le faire destituer. Une lettre anonyme fut envoyée au ministère de la Guerre prétendant que Philibert avait contribué aux démarches de fuite de Napoléon. Il fallut l'intervention du directeur des fortifications de Bordeaux pour que la lumière soit faite sur cette affaire :

« Il ne m'est jamais parvenu aucune plainte sur son compte, et je n'ai rien reconnu en lui de semblable à ce que porte la note adressée à son sujet au ministère. L'île d'Aix étant comme vous le savez une espèce de colonie et un foyer de dénonciation, il pourrait se faire que le rapport sur M. Philibert n'eût d'autre but que la malignité sans aucune sincérité »¹⁷.

En effet, quelques temps plus tôt Philibert avait été confronté au maire de l'île d'Aix à propos d'une pétition qu'il n'avait pas voulu apostiller. Pour sa défense, il écrivait :

« Les habitants de ce pays sont méchants et dangereux. Notre service me met continuellement en opposition avec eux particulièrement pour les réparations à faire aux maisons [...] Je suis persuadé que c'est par esprit de vengeance que j'ai été dénoncé »¹⁸.

Philibert fut blanchi de tout soupçon et il put poursuivre sa carrière. Toutefois, moins d'un an plus tard, le 14 juin 1816, il reçut l'ordre de se rendre en Guadeloupe pour y exercer les fonctions de sous-directeur des fortifications. Loin d'être une sanction, il s'agissait d'une belle promotion pour l'officier qui n'avait dirigé jusque-là que peu de travaux de fortifications, hormis ceux de Palma Nova¹⁹. Le 21 juin 1816, Philibert embarqua

17. SHD-T, 2Y^e 3230. Lettre du directeur des fortifications au chef de la 7^e division de la guerre, 23 octobre 1815.

18. SHD-T, 2Y^e 3230. Lettre de Philibert au ministère de la Guerre, 28 octobre 1815.

19. SHD-T, 2Y^e 3230. Ce manque d'expérience était signalé dans un rapport de 1797 : « Ses connaissances en fortifications permanentes ne sont pas bien étendues, constamment employé à la guerre, il n'a pu cultiver cet art, il a quelque usage de la fortification de campagne et du travail des tranchées ». Procès-verbal de l'examen du citoyen Philibert Lieutenant en 2^e du génie, fait d'après les ordres du ministre de la Guerre en date du 6 pluviôse an 5 de la République Française, 29 thermidor an 5.

en rade de l'île d'Aix sur la flute la Normande pour la Guadeloupe où il arriva le 22 juillet 1816.

Les distinctions militaires

Philibert fut fait Chevalier de la Légion d'honneur le 25 prairial an XII (14 juin 1804) lors de l'une des premières promotions dans l'ordre²⁰. Pour inaugurer cette distinction, dont les insignes (une étoile d'argent pour les légionnaires, d'or pour les autres grades) furent décidées par Napoléon une fois devenu empereur (décret impérial du 22 messidor an XII – 11 juillet 1804), une grande cérémonie fut organisée à Saint-Louis des Invalides le 15 juillet 1804 pour remettre les insignes. Lors de cette fastueuse cérémonie officielle, la première du régime²¹, Napoléon reçut le serment des Grands Officiers puis de toute l'assemblée, formée aussi bien de grands dignitaires (maréchaux d'Empire) que de soldats, dont des invalides de guerre, et de personnalités civiles (savants, écrivains, artistes). Nous ne savons pas si Philibert y participa (sans doute que non) car à l'époque, il était stationné à Zeist en Hollande avec l'armée de Batavie. C'est là qu'il signa sa prestation de serment, le 8 fructidor an XII [26 août 1804]²².

Le 18 mai 1820, Philibert fut élevé au rang d'Officier dans l'ordre de la Légion d'honneur, alors qu'il se trouvait en Guadeloupe. Cette proposition émanait du ministre de la Guerre qui souhaitait ainsi récompenser ses bons services en Guadeloupe.

« Cette faveur particulière de sa Majesté, écrivait-il au ministre de la Marine et des Colonies, a principalement pour but de récompenser les bons services qu'il rend dans la colonie, suivant les témoignages avantageux que Votre Excellence m'a transmis elle-même plusieurs fois sur le compte de cet officier »²³.

De même, pour récompenser ses services militaires, Philibert fut également fait Chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis le 27 août 1817. Cette distinction honorifique, créé en 1693 par Louis XIV, venait primer les officiers les plus valeureux. Philibert était alors chef de bataillon, en poste en Guadeloupe depuis un an mais il comptait déjà 24 ans de service dans l'arme du Génie et pas moins de 21 campagnes militaires. À la mort de Philibert, sa croix de Saint-Louis fut renvoyée en France comme le prévoyait les statuts de l'ordre, régis par l'ordonnance du 21 août 1779²⁴.

20. La première promotion datait du 24 septembre 1803. Les bénéficiaires furent les militaires titulaires d'armes d'honneur, c'est-à-dire aux militaires portant, en fonction de leur corps d'appartenance, un insigne caractéristique.

21. Une seconde cérémonie eut lieu au camp de Boulogne le 16 août 1804 en faveur des militaires titulaires d'armes d'honneur.

22. AN-Paris, LH 2139/33. Dossier de légionnaire d'Emmanuel Philibert.

23. SHD-T, 2Y^e 3230. Lettre du ministre de la Guerre au ministre de la Marine et des Colonies, 30 juin 1820.

24. SHD-T, 2Y^e 3230. Lettre du gouverneur, 15 octobre 1828. Renvoi en métropole de la croix de Saint-Louis que portait le lieutenant-colonel Philibert, sous-directeur des fortifications, décédé le 9 octobre 1828.

LA SOUS-DIRECTION DES FORTIFICATIONS DE GUADELOUPE : 1816-1828

Douze ans au service de la colonie

Philibert arriva sur l'île en même temps que le nouveau gouverneur de la Guadeloupe, le comte de Lardenoy, parti lui aussi de l'île d'Aix sur la frégate l'Aréthuse. Ce dernier allait reprendre possession officiellement de la colonie le 25 juillet 1816. Il convenait alors de restaurer la souveraineté française en Guadeloupe, perdue six années plus tôt, de la mettre à l'abri et de concourir à son développement. Les questions militaires occupaient une place importante car les principales fortifications avaient été détruites par les Anglais, soit lors des attaques en 1809, soit à leur départ en 1814²⁵. Philibert avait pour mission de réorganiser tout le système défensif de l'île. Aux travaux sur les fortifications s'ajoutaient ceux liés aux casernements des troupes et aux autres bâtiments militaires (hôpitaux militaires, arsenaux...). Arrivé avec deux autres officiers et deux gardes du Génie, Philibert se retrouva rapidement seul pour exercer ses fonctions ; ses subordonnés, tout comme bon nombre de soldats arrivés au même moment sur l'île, étant morts de la fièvre jaune²⁶. Lui-même avait échappé de peu à la mort en contractant cette fièvre. Qui plus est, l'officier avait également en charge le contrôle des travaux d'architecture publique et d'urbanisme, la direction des constructions civiles étant rattachée à celle du Génie.

A son arrivée, Philibert trouva un service complètement désorganisé ; les bureaux du Génie ne comprenant ni états, ni mémoires sur les fortifications. Dans une lettre au directeur du dépôt des fortifications des colonies, le colonel Teissier, il mesurait avec lucidité le travail qui l'attendait :

« En arrivant dans ce malheureux pays, j'ai trouvé tout à faire. Connaissant peu le service de la Marine, sans instructions, sans loi ni règlements, j'ai été pendant longtemps embarrassé. Les Anglais n'ayant laissé aucun papier ni mémoire et tous les bâtiments dans le plus grand désordre. Grâce à M. Quillet, j'ai retrouvé quelques livres et vieux registres et de très anciens plans mangés au deux-tiers par les insectes [...]. C'est un travail long et pénible dans un pays où il fait extrêmement chaud et où le soleil fatigue on ne peu plus »²⁷.

Philibert entreprit, une fois guéri de la fièvre qu'il avait contractée, une tournée d'inspection en Guadeloupe et dans les dépendances. Le zèle qu'il déploya à l'occasion des premiers travaux qu'il dirigea lui attira la

25. Au terme du premier traité de Paris, le 30 mai 1814, la France récupéra la Guadeloupe, remise aux administrateurs de Linois et Guilhermy (janvier 1815). Mais durant les Cent-Jours, à l'annonce du ralliement du gouverneur de Linois à Napoléon, les Anglais reprirent la Guadeloupe en août 1815. L'île fut restituée au terme du second traité de Paris le 20 novembre 1815.

26. SHD-T, 1 M 1324. Note sur l'état sanitaire de la garnison de la Guadeloupe, Gerdy, 23 octobre 1826.

27. ANOM, DFC Guadeloupe, f° 489. Rapport sur l'état dans lequel il a trouvé le service à son arrivée dans cette colonie, Philibert, 25 novembre 1817.

sympathie du gouverneur de Lardenoy qui, dès 1817, faisait part de son activité à son poste²⁸.

L'année suivante, le comte de Lardenoy sollicita pour lui le grade de lieutenant-colonel :

« M. Philibert compte de longs et d'honorables service en Europe. Depuis qu'il est dans cette Colonie, il n'a cessé d'y déployer d'utiles connaissances. Je dois les plus grands éloges à son mérite et surtout à son zèle soutenu, tandis que son courage bravait l'intempérie du climat et la cruelle fièvre jaune dont il a triomphé deux fois »²⁹.

Le comte de Molé, ministre de la Marine et des Colonies, ne put répondre favorablement à cette demande, faisant observer que « le cadre du personnel du Génie aux îles du vent ne comportait pour la sous-direction de la Guadeloupe qu'un officier du grade de chef de bataillon »³⁰.

Le gouverneur ne tarissait pas d'éloge à l'égard de son subordonné. En 1819, il notait dans sa correspondance : « [Philibert] donne chaque jour des preuves multiples de son zèle et de l'étendue de ses connaissances »³¹, quelques semaines plus tard, il confirmait : « M. le chef du Génie Philibert, le même qui a construit et fortifié Palma Nova [...] réunit les talents et les connaissances de l'ingénieur militaire et civil »³².

En juillet 1821, le gouverneur de Lardenoy renouvela sa demande de promotion³³, appuyée par le chef du bureau du Génie au ministère de la Guerre, lequel spécifiait :

« L'avancement demandé pour M. Philibert est un acte de justice et n'est susceptible d'aucun inconvénient, attendu que d'après l'ordonnance d'organisation du corps royal du Génie, les officiers de cette arme employés dans les colonies sont en dehors du compte déterminé pour chaque grade »³⁴.

Cette nouvelle demande fut cette fois-ci favorablement accueillie par le nouveau ministre de la Marine et des Colonies, le marquis de Clermont-Tonnerre, d'autant plus que Philibert comptait huit ans d'ancienneté au grade de chef de bataillon³⁵. Par ailleurs, il ne s'opposa pas à son maintien dans la colonie en raison de « l'expérience et la connaissance des localités qui lui ont acquises plusieurs années de séjour à la

28. ANOM, GUA/CORR/36. Lettre du gouverneur au ministre de la Marine et des Colonies, 8 mai 1817. Le comte Lardenoy notait : « La fièvre jaune n'a épargné des officiers du Génie que le sous-directeur Philibert qui semble se multiplier pour le service ; il joint le zèle et l'activité, la plus grande connaissance des différentes parties de son service ».

29. SHD-T, 2Y^e 3230. Lettre du gouverneur au ministre de la Marine et des Colonies, 19 août 1818. Demande le grade de lieutenant-colonel pour Philibert.

30. SHD-T, 2Y^e 3230. Lettre du ministre de la Marine et des Colonies au ministre de la Guerre, 20 décembre 1821. Au sujet d'une demande d'avancement en faveur de M. Philibert.

31. ANOM, GUA/CORR/44. Lettre du gouverneur au ministre de la Marine et des Colonies, 21 mai 1819.

32. *Ibid.* Lettre du 14 juin 1819.

33. SHD-T, 2Y^e 3230. Lettre du gouverneur au ministre de la Marine et des Colonies, 24 juillet 1821. Renouvelle sa demande de promotion en faveur de M. Philibert.

34. SHD-T, 2Y^e 3230. Rapport fait au ministre de la Guerre le 27 décembre 1821 par le chef du bureau du Génie demandant au roi la nomination de M. Philibert au grade de lieutenant-colonel.

35. SHD-T, 2Y^e 3230. Lettre du ministre de la Marine et des Colonies au ministre de la Guerre, 20 décembre 1821. Au sujet d'une demande d'avancement en faveur de M. Philibert.

Guadeloupe »³⁶. La proposition, avalisée par le ministre de la Guerre, fut entérinée par un arrêté du roi Louis XVIII, le 3 janvier 1822³⁷.

En 1825, alors qu'il comptait neuf années de service en Guadeloupe, Philibert demanda un congé de six à huit mois, avec solde intégrale ; à défaut, son retour en France afin de rétablir sa santé « fortement altérée [...] de plusieurs maladies graves, toutes occasionnées par le climat et un service très actif »³⁸. Cette demande fut appuyée par le gouverneur, le contre-amiral Jacob, qui reconnaissait également « son zèle et son dévouement »³⁹. Pour autant, la requête de l'officier ne fut pas acceptée et une dépêche du ministre de la Guerre, en date du 2 septembre 1825, le confirma à son poste de sous-directeur du Génie en Guadeloupe⁴⁰. Philibert continua alors son service avec l'ardeur qu'il avait mise jusque-là.

Les travaux des fortifications

La sous-direction des fortifications de Guadeloupe, comprenait deux chefferies : celle de Basse-Terre à laquelle était rattaché l'archipel des Saintes et celle de Pointe-à-Pitre, chacune dirigée par un capitaine dans le corps du Génie. Philibert assurait la direction supérieure du service à Basse-Terre, chef-lieu de la Colonie. Mais la mort des quatre employés arrivés avec lui mettait le service en péril, malgré le recrutement d'agents créoles très efficaces, comme Nadau des Islets, Quillet et Saint-Alban. Au sujet des deux derniers, habitués au climat, Philibert notait :

« En conservant M. M. Quillet et St-Alban, on peut se dispenser d'envoyer d'autres officiers de la métropole. Comme créoles, ils n'ont point à craindre les maladies qui font périr la plus grande partie des européens qui arrivent dans la colonie »⁴¹.

Les travaux de fortifications ne manquaient pas puisque les employés du Génie devaient s'occuper de tous les ouvrages de la Guadeloupe (trois forts auxquels s'ajoutait tout le réseau des batteries) et des dépendances, à Saint-Martin, à Marie Galante et aux Saintes⁴². Cette dernière place, dont la rade avait été jugée l'une des plus sûres des Antilles, revêtait une importance cruciale pour le ministre de la Marine et des Colonies et elle était en pleine réorganisation défensive depuis le départ des Anglais. Le seul officier disponible, le capitaine de Castel, y était spécialement détaché pour exécuter les différents leviers nécessaires. Enfin, les employés

36. *Ibid.*

37. SHD-T, 2Y^e 3230. Arrêté de nomination de Philibert au grade de lieutenant-colonel du Génie, 3 janvier 1822.

38. ANOM, D^{2C} 315. Lettre de Philibert au ministre de la Marine et des Colonies, 31 mars 1825.

39. *Ibid.* Lettre du gouverneur au ministre de la Marine et des Colonies, 5 avril 1825. Envoi d'une demande de congé de convalescence pour France formée par M. Philibert, sous-directeur des fortifications.

40. *Ibid.* Matricule de Philibert..

41. ANOM, D^{2C} 315. État des officiers et employés du Génie qu'exige le service de cette arme à la Guadeloupe et dépendances, Philibert, 16 septembre 1817.

42. Kissoun Bruno, « Fortifications des îles. Trois siècles d'architecture militaire en Guadeloupe : XVII^e-XIX^e siècles », *Bulletin Monumental*, 2005, Tome 163-3, p. 343-356.

avaient également en charge l'ensemble des bâtiments militaires : casernes d'artillerie et d'infanterie, hôpitaux militaires, arsenaux de Basse-Terre et de Pointe-à-Pitre.

En tant que sous-directeur des fortifications, Philibert paraphrait l'ensemble des projets élaborés dans les différentes places par ses subordonnées, avant de les soumettre au gouverneur qui statuait alors en conseil⁴³. Les projets étaient ensuite envoyés à Paris, au ministre de la Marine et des Colonies, qui les faisait sanctionner par le directeur du dépôt des fortifications des colonies⁴⁴ puis par le comité des fortifications, organe consultatif du ministère de la Guerre⁴⁵.

En Guadeloupe, l'officier se chargea, dans les premiers mois de son service, de nombreux projets⁴⁶, le premier étant celui de l'hôpital militaire de Basse-Terre dont il réalisa les plans en janvier 1817⁴⁷. Il s'attaqua ensuite au plan directeur de Pointe-à-Pitre avant de s'atteler au rétablissement du fort Saint-Charles (actuel fort Delgrès), pièce maîtresse du dispositif militaire de l'île. Ce fort, construit au XVIIe siècle, maintes fois agrandi, avait été en partie démantelé par les Anglais. Il fallait y établir des casernes, réparer la poudrière et renforcer les défenses extérieures. Il en fut de même pour les forts Louis et Fleur d'Épée en Grande-Terre⁴⁸. Ailleurs, Philibert s'occupa avec le même zèle des autres fortifications, à Marie-Galante et à Saint-Martin⁴⁹, mais surtout aux Saintes où il fut à l'origine d'un projet d'envergure⁵⁰. Il proposa le rétablissement des forts Louis (fort Napoléon) et d'Angoulême (fort Joséphine sur l'îlet-à-Cabrit), détruits par les Anglais en 1809, et la construction d'un troisième ouvrage : le fort Bourbon sur le morne Morel ; sans compter de nombreuses batteries côtières disséminées aux quatre coins de l'île.

Jusqu'au bout, Philibert s'occupa des travaux militaires. Peu de temps avant sa mort, le 9 octobre 1828, il signait son dernier mémoire, un plan d'ensemble du quartier d'Angoulême de Basse-Terre, daté du 20 septembre 1828⁵¹.

43. En tant que sous-directeur des fortifications, Philibert avait droit de séance en conseil du gouverneur pour les questions liées aux fortifications et aux bâtiments militaires. Au conseil de gouvernement et d'administration (1818-1826) succéda, après 1826, le conseil privé du gouverneur.

44. Le directeur des fortifications des colonies, établi à Paris, contrôlait et collectait l'ensemble des documents graphiques et les mémoires concernant les fortifications des colonies françaises, provenant d'une part des archives de la Marine et des Colonies, d'autre part des directions des fortifications locales.

45. SHD-T, 1 VK 663. Avis du comité du Génie sur les fortifications, 1818-1857.

46. Ceux-ci sont conservés dans les riches archives du dépôt des fortifications des colonies. Salat Nicole, Pénicaut Emmanuel, *Le dépôt des fortifications et ses archives*, Paris, Archives et Culture, 2011.

47. ANOM, DFC Guadeloupe, VII/11PFB/471. Projet d'hôpital pour la Basse-Terre, Philibert, 5 janvier 1817.

48. ANOM, DFC Guadeloupe, f° 509. État estimatif des réparations à faire aux fortifications et bâtiments militaires de Fleur d'Épée et à ceux du fort Louis pour l'exercice 1819, Philibert, 10 juin 1818.

49. ANOM, DFC Saintes, f° 36. Ouvrages projetés pour 1820 aux fortifications et bâtiments militaires des Saintes, Marie-Galante et Saint-Martin, Philibert, 30 mai 1819.

50. ANOM, DFC Saintes, f° 27. Rapport sur l'état des îles des Saintes et sur les ouvrages à y construire pour les mettre en état de défense, Philibert, 6 mai 1818.

51. ANOM, DFC Guadeloupe, f° 768. Plan d'ensemble du quartier d'Angoulême, Philibert, 20 septembre 1828.

Architecture et urbanisme publics

Les officiers du Génie étaient les descendants directs des ingénieurs du Roi du XVIII^e siècle, lesquels cumulaient des fonctions diverses, ajoutant à leurs travaux sur les fortifications des travaux hydrauliques et d'architecture publique et religieuse⁵². Ces missions étaient d'autant plus perceptibles dans les colonies, où les officiers du Génie étaient nommés pour de longues durées (et non pas pour une mission déterminée comme cela était le cas pour les ingénieurs du Roi) et où leurs rôles et leurs fonctions étaient bien plus complets du fait de l'éloignement de la métropole, du manque de personnel et de moyens financiers⁵³. L'œuvre de Philibert à ce sujet est intéressante car elle montre précisément la diversité des attributions qui étaient confiées aux ingénieurs militaires dans les colonies, à la fois responsable des fortifications mais aussi hydrauliciens, arpenteurs, architectes...

Aussi, dès son arrivée en Guadeloupe, le comte de Lardenoy confia à Philibert la direction des constructions civiles, théoriquement du ressort du service des Ponts et Chaussées. Deux ingénieurs civils étaient d'ailleurs attendus sur l'île. Ils arrivèrent en juin 1818⁵⁴. Cependant, même après cette date la direction des constructions civiles resta rattachée à la sous-direction des fortifications, ce qui entraîna rapidement un conflit entre les ingénieurs des deux corps, civil et militaire. Le gouverneur Lardenoy qui entretenait d'excellents rapports avec Philibert prit fait et cause pour lui d'autant plus qu'il n'était pas totalement satisfait du travail des ingénieurs des Ponts et Chaussées.

« Il nous est arrivé l'année dernière, notait-il, deux ingénieurs des Ponts et Chaussées, officiers instruits dans leur partie mais qui ne connaissent ni les prix, usages, règlements et habitudes des colonies, [ils] veulent tout rapporter à ce qui se pratique en France. Ces messieurs paraissent vouloir étendre leurs attributions, et restreindre celles du Génie militaire aux seules fortifications, quoi que le ministre de la Marine, prédécesseur de Votre Excellence ait spécifiée une distinction entre les bâtiments civils et militaires »⁵⁵.

En 1819, les deux ingénieurs des Ponts et Chaussées furent rappelés en France et la direction des constructions civiles fut définitivement réunie à celle du Génie⁵⁶. Une instruction du ministre de la Marine et des Colonies stipulait même : « Les officiers du corps royal du Génie,

52. D'Orgeix Émilie, « Les ingénieurs militaires et la transformation des villes de la façade atlantique durant la première moitié du XVIII^e siècle : les exemples de Bordeaux et de Nantes », *Jacques V Gabriel et les architectes de la façade atlantique*, Paris, Picard, 2004.

53. Sur le rôle et les fonctions des ingénieurs du Roi au XVIII^e siècle, voir d'Orgeix Émilie, « Envoyés en "étrange pays" : l'œuvre des ingénieurs militaires français dans les colonies d'Amérique (1635-1776) », *Revue Historique des Armées*, Numéro hors-série « Le Génie », septembre 2001, p. 83-97.

54. Il s'agissait de l'ingénieur en chef Trudon et de l'ingénieur ordinaire Baudesson.

55. ANOM, GUA/CORR/44. Lettre du gouverneur au ministre de la Marine et des Colonies, 14 juin 1819. Affaire confidentielle.

56. La direction des constructions civiles ne devint un service autonome de la direction des fortifications que le 1^{er} janvier 1826. De nouveaux ingénieurs des Ponts et Chaussées furent alors à nouveau dirigés vers la Guadeloupe. Voir Kissoun Bruno, *Le service des Ponts et Chaussées en Guadeloupe au XIX^e siècle. Du modèle métropolitain aux travaux publics des colonies*, Pointe-à-Pitre, Éditions Jasor, 2011.

employés dans les colonies, ont sous leur direction et leur surveillance : les travaux de fortifications et de tous les ouvrages qui en dépendent ; les batteries, redoutes, lignes et retranchements ; les édifices et établissements publics appartenant au gouvernement ; les routes, ponts, canaux et ports, généralement tous les ouvrages d'architecture et travaux hydrauliques dont l'exécution sera demandée »⁵⁷. Cette situation permit à Philibert d'élaborer ou de contrôler de nombreux projets de constructions civiles, les plus importants à Basse-Terre et à Pointe-à-Pitre.

Ainsi, Philibert fut à l'origine du plan directeur de Pointe-à-Pitre en 1817⁵⁸, lequel allait rester en vigueur jusqu'au milieu du XIX^e siècle. Véritable plan d'urbanisme, dans la lignée de ceux d'Ancien Régime, le plan de Philibert devait permettre pour la première fois une extension de la ville en plusieurs directions. Plan d'agrandissement et d'embellissement, « où tous les alignements, les rues, places publiques, établissements civils et militaires seraient indiqués »⁵⁹, le plan directeur devait s'accompagner de nombreuses autres mesures visant les quais, l'alimentation en eau potable, le pavage des rues, l'assainissement de la ville, la création de pompes à feu pour la lutte contre les incendies, le curage du port, l'éclairage de la ville...., autant de travaux que Philibert dirigea ou lança pendant son séjour⁶⁰. Il réalisa également un plan similaire pour le quartier du Carmel à Basse-Terre⁶¹.

Toutefois, à l'égard des constructions civiles, Philibert eut à se plaindre régulièrement de la surcharge de travail que ces travaux engendraient, d'autant plus qu'il s'agissait de tâches qui ne lui incombait pas et qu'il ne maîtrisait pas forcément. Le contre-amiral Jacob qui succéda au comte de Lardenoy en 1823 en fit l'écho dans sa correspondance, réclamant l'envoi d'officiers du Génie :

« La direction du Génie est surchargée de travaux répartis sur tous les points de la colonie, tant de l'intérieur à cause des ponts, que sur les côtes pour les batteries. On ne peut qu'être surpris que M. le colonel Philibert puisse y pourvoir quand il lui manque deux de ses principaux officiers ; mais aussi, ces travaux sont exposés à être suspendus d'un moment à l'autre »⁶².

Le gouverneur Jacob demanda par la suite le rétablissement du service des Ponts et Chaussées. Un événement tragique joua en sa

57. ANOM, Généralités, c 595 ; d 2658. Instructions sur le service du Génie dans les colonies relativement à la rédaction des projets, à la conduite et à la comptabilité des travaux, s.d. [vers 1823].

58. ANOM, DFC Guadeloupe, VI/11PFA/474. Plan de la ville Pointe-à-Pitre avec les projets d'agrandissement arrêtés en 1817 par M. Philibert S. Directeur des fortifications et adoptés par S.E. le Lieutenant-Général Comte de Lardenoy, Gouverneur de la Guadeloupe et par le Conseiller d'état Foullon d'Écotier Intendant, 16 septembre 1817.

59. ANOM, DFC Guadeloupe, f° 477. Extrait du rapport sur la ville Pointe-à-Pitre et sur les travaux d'utilité, d'assainissement et d'embellissement à y exécuter, Philibert, 16 septembre 1817.

60. Kissoun Bruno, « Urbanisme et architecture à Pointe-à-Pitre sous l'Empire et la Restauration », *Habiter son territoire*, Actes du colloque de Pointe-à-Pitre en avril 2004, Paris, SCEREN/CRDP de Guadeloupe, 2005, p. 19-30.

61. ANOM, DFC Guadeloupe, VI/11PFA/524. Plan du fort Saint-Charles et de la ville Basse-Terre avec ses principaux établissements, Philibert, 15 septembre 1818.

62. ANOM, D^{2C} 315. Extrait d'une lettre du gouverneur Jacob, 18 août 1823.

faveur : l'ouragan du 26 juillet 1825. La Guadeloupe avait été dévastée : bâtiments, tant civils que militaires, soufflés par les vents, ponts emportés par des rivières en crue... ; de sorte que des travaux considérables étaient à entreprendre. Or, les officiers du Génie ne pouvaient désormais tous les assumer. Le 1er janvier 1826, le service des Ponts et Chaussées fut officiellement rétabli. Philibert en conserva toutefois la direction encore deux ans, jusqu'au 1er janvier 1828, date à laquelle un ingénieur civil entra en fonction.

Une fin de carrière en demi-teinte

La fin de carrière du lieutenant-colonel Philibert fut marquée par une nouvelle accusation. En 1825, le capitaine Vène, officier sous ses ordres, chargé du service du Génie à Pointe-à-Pitre, accusa Philibert de dilapidation. L'accusation portait sur les travaux d'aménagement des quais de Pointe-à-Pitre que Philibert avait dirigés dès son arrivée dans la colonie. Vène reprochait à son supérieur de ne pas avoir, dans le procès-verbal de réception des travaux, mentionné des changements qui avaient été opérés par rapport au devis initial. En 1826, le général Baudrand, inspecteur du Génie, alors en mission aux Antilles releva dans son rapport cette affaire :

« M. Philibert est un homme capable, instruit, zélé. Il a malgré son long séjour aux Antilles beaucoup d'activité. Il conduit très bien, quoique presque seul, le service dont il est chargé. Il paraît avoir été accusé de dilapidation depuis mon départ. Je ne doute qu'il ne se justifie pleinement. Quand il sera partie, triomphant de cette accusation, il sera cette fois conforme à l'équité et au bien du service ; qu'il soit fait colonel et continue dans ses fonctions de directeur du Génie à la Guadeloupe »⁶³.

Le ministre de la Marine et des Colonies qui n'avait pas été informé de cette « affaire » écrivit au gouverneur de la Guadeloupe pour en savoir plus⁶⁴ et en fit part parallèlement son confrère de la Guerre⁶⁵.

Entre-temps, le gouverneur des Rotours avait déjà convoqué le conseil privé de la Guadeloupe, à la demande de Philibert qui demandait que sa conduite soit jugée. Le gouverneur entérina la constitution d'une commission d'enquête qui reçut l'ordre de se rendre à Pointe-à-Pitre pour examiner les faits⁶⁶. Celle-ci rendit son rapport quelques semaines plus tard au

63. SHD-T, X^e 166. État du personnel, des officiers, gardes du Génie et conducteurs des travaux pour les services réunis Guerre et Colonie, 1826.

64. AD Guadeloupe, 1 M 3. Dépêche ministérielle, 12 décembre 1826. Rapport adressé par M. le général Baudrand sur le zèle et sur la capacité de M. le lieutenant-colonel Philibert. Le ministre notait : « Je n'ai encore reçu de vous aucune communication concernant l'accusation dont il s'agit ; je vous prie de me faire connaître ce qui s'est passé à cet égard, et de me tenir au courant des résultats des investigations que auriez été dans le cas d'ordonner ».

65. *Ibid.* Lettre du 12 décembre 1826. Envoi du rapport de M. le général Baudrand sur le service du Génie à la Guadeloupe. « Mr le lieutenant colonel Philibert, écrivait-il, a fait preuve de beaucoup de zèle et de talent depuis dix années qu'il sert à la Guadeloupe ; pendant cet espace de temps, il y a constamment joui d'une très bonne réputation. Je n'ai encore reçu aucun avis relativement à l'accusation de dilapidation qui avait été portée récemment contre lui et dont M. le général Baudrand fait mention dans ses notes ».

66. ANOM, GUA/CORR/146. Conseil privé de la Guadeloupe, séance du 9 novembre 1826. Concernant M. le lieutenant-colonel Philibert, sous-directeur du Génie à la Guadeloupe.

cours d'une nouvelle séance du conseil privé dans laquelle il fut également décidé de convoquer le capitaine Vène⁶⁷. Lors d'une ultime séance, les membres conclurent à l'innocence de l'officier supérieur⁶⁸. Ils ne relevèrent aucune irrégularité dans le procès-verbal de réception des travaux des quais qui n'avait pas été établi par Philibert car celui-ci était absent ce jour là. Quant aux changements survenus, ils avaient préalablement été approuvés par le conseil privé et ne portaient pas à discussion.

En janvier 1827, le gouverneur des Rotours adressa au ministre un rapport détaillé sur l'affaire, faisant savoir que la conduite et la réputation de Philibert restaient irréprochables. Il appartenait désormais au ministre de trancher et ce d'autant plus que le capitaine Vène avait envoyé directement au comité des fortifications une seconde plainte, sans respecter la voie hiérarchique. Le département de la Marine et celui de la Guerre examinèrent avec la plus grande attention les différentes pièces du dossier et, là encore, aucune irrégularité ne fut relevée. Le lieutenant-colonel Philibert fut blanchi de tous soupçons et même félicité de son action par le ministre de la Marine et des Colonies qui lui écrivait :

« Il en résulte de ce double examen la preuve que votre conduite a été constamment honorable et telle qu'on devait l'attendre de vous. Le ministre de la Guerre l'a reconnu hautement dans une lettre qu'il vous a écrite et que je joins ici. Je me plais à vous rendre le même témoignage et à vous exprimer comme son excellence toute ma satisfaction pour le zèle et l'intégrité avec lesquels vous avez rempli les fonctions de sous-directeur du génie civil et militaire à la Guadeloupe. Je vous ai recommandé pour le grade de colonel à S. E. le ministre de la Guerre et je verrais avec infiniment de plaisir que cet avancement peut vous être accordé sans priver la Guadeloupe de vos services »⁶⁹.

Quant au capitaine Vène, suspendu de ses fonctions et envoyé en résidence aux Saintes, il reçut du ministre de la Marine et des Colonies un blâme sévère et une nouvelle affectation au Sénégal.

« M. Vène qui ne s'est en quelque sorte fait connaître à mon département que par la fâcheuse affaire dont il est ici question pouvait être l'objet d'un traitement sévère, écrivait le ministre, mais le marquis de Clermont-Tonnerre a pensé que ses présents services réclamaient pour lui quelque indulgence, et j'ai adhéré à ce qu'il passe au Sénégal. Le blâme qu'il a encouru le rendra, je l'espère, plus circonspect à l'avenir »⁷⁰.

Au Sénégal, le capitaine Vène devait remplacer le chef de Bataillon Stucker, lequel devait prendre le poste d'ingénieur chargé de la chefferie de Pointe-à-Pitre⁷¹.

67. *Ibid.* Séance du 15 décembre 1826. Suite de l'affaire concernant M. le lieutenant-colonel Philibert.

68. *Ibid.* Séance du 26 décembre 1826. Conclusion de l'affaire M. le lieutenant-colonel Philibert.

69. SHD-T, 2Y^e 3230. Lettre du ministre de la Marine et des Colonies à M. Philibert, 29 mai 1827.

70. AD Guadeloupe, 1 M 4. Dépêche ministérielle, 29 mai 1827. Au sujet de M. M. Philibert, lieutenant colonel, et Vène, capitaine du Génie et de M. le chef de bataillon Stucker destiné pour la Guadeloupe.

71. SHD-T, X^e 253. Revue des troupes du Génie, 1827. Antoine Alfred Vène quitta la Guadeloupe le 11 août 1827.

L'affaire n'en resta cependant pas là. En effet, le 26 septembre 1828, le ministre de la Marine et des Colonies informa le gouverneur des Rotours que le ministre de la Guerre rappelait en France Philibert en « raison du nombre d'années consécutives pendant lesquelles il a été employé à la Guadeloupe »⁷². Tout en regrettant cette décision, le ministre de la Marine réitéra à son confrère sa demande d'avancement au grade de colonel pour « les témoignages honorables dont M. Philibert a été constamment l'objet pendant 12 années qu'il a servi à la Guadeloupe » ; promotion que le ministre et le gouverneur des Rotours réclamaient depuis plus d'un an⁷³.

Cependant, cette dépêche n'arriva en Guadeloupe qu'un mois plus tard, quelques semaines après le décès de Philibert. En effet, le 9 octobre 1828, l'officier avait été terrassé par une « fièvre intermittente » ; il était âgé de 60 ans⁷⁴. Emmanuel Philibert fut inhumé, avec les honneurs militaires, dans le bastion du Génie au fort Saint-Charles⁷⁵. L'annonce du rappel en France de Philibert fut cependant très mal perçue, tant par le gouverneur que par les autres officiers supérieurs en poste dans la colonie. Beaucoup pensait que ce rappel était la conséquence des dénonciations calomnieuses jadis portées à l'égard de Philibert ; un point de vue que partageait le gouverneur des Rotours, ce dont il fit part au ministre de la Marine et des Colonies le 20 novembre 1828⁷⁶. Ce dernier informa, aussitôt, son homologue du département de la Guerre.

« Quoiqu'il en soit, écrivait-il, l'impression qui a été produite à la Guadeloupe par l'ordre de rappel de M. Philibert a été d'une très fâcheux effet qu'il importe de détruire. Je me propose d'écrire à M. le Baron des Rotours, mais il me paraît utile que votre Excellence voulut bien se joindre à moi pour démentir des bruits décourageants pour les officiers actuellement en service »⁷⁷.

Dans une nouvelle dépêche, le ministre réaffirma au gouverneur que ce rappel n'avait rien à voir avec les accusations portées naguère contre Philibert.

« Lorsque le 26 septembre 1828, écrivait-il, je vous ai notifié le rappel en France de M. Philibert, je vous ai mandé que ce rappel avait lieu par suite d'une disposition d'ordre et à raison du nombre d'années consécutives que cet officier supérieur avait passées à la Guadeloupe ; je vous ai en même tems adressé pour lui l'expression la plus positive de ma satisfaction pour

72. AD Guadeloupe, 1 M 7. Dépêche ministérielle, 26 septembre 1828. M. le lieutenant-colonel du Génie Philibert est rappelé en France. M. Stucker, chef de bataillon du Génie, est chargé de la sous-direction du Génie à la Guadeloupe.

73. SHD-T, 2Y^e 3230. Extrait d'un état de propositions faites par M. le contre-amiral Baron des Rotours, gouverneur de la Guadeloupe, à l'occasion de la Saint-Charles, le 18 août 1828, pour obtenir le grade de colonel pour M. Philibert.

74. SHD-T, 2Y^e 3230. Lettre du gouverneur au ministre de la Marine et des Colonies, 10 octobre 1828. Annonce de la mort de Philibert.

75. Philibert n'est pas enterré dans le cimetière militaire du fort situé dans le cavalier ; au nord. Le bastion du Génie est en effet un ouvrage défensif au sud, à droite de l'entrée monumentale du fort. Aucune sépulture n'y a été repérée.

76. SHD-T, 2Y^e 3230. Lettre du gouverneur au ministre de la Marine et des Colonies, 20 novembre 1828.

77. SHD-T, 2Y^e 3230. Lettre du ministre de la Marine et des Colonies au ministre de la Guerre, 30 janvier 1829.

ses bons et longs services dans la colonie. Il ne pouvait donc y avoir aucun fondement réel au bruit répandu à la Guadeloupe que le rappel de M. Philibert était une suite des anciennes dénonciations portées contre lui par M. Vène »⁷⁸.

L'affaire était désormais close !

CONCLUSION

Le chef de bataillon Stucker, successeur de Philibert à la tête du service du Génie, arriva en Guadeloupe en janvier 1829. Il devait remplacer un homme qui avait laissé dans la mémoire de tous un souvenir impérisable. Philibert avait passé douze ans dans la colonie ; jamais un fonctionnaire militaire n'était resté aussi longtemps à un poste. Il avait connu quatre gouverneurs, tous toujours très élogieux à son égard, lui assurant des notes favorables et un avancement mérité. Philibert avait également marqué définitivement le paysage de l'île en lançant d'importants travaux civils et militaires ; des bâtiments et sites qui font aujourd'hui la richesse de notre patrimoine.

* * *

Principaux travaux civils et militaires lancés par Philibert entre 1816 et 1828.

- Réparations au fort Delgrès (prisons et cachots, poudrière, caserne...), dès 1817.
- Construction d'un hôpital militaire à Basse-Terre, 1817-1824.
- Établissement d'un jardin des plantes à Basse-Terre, 1818.
- Projet de caserne d'infanterie et d'arsenal à Pointe-à-Pitre, 1818.
- Quais de Pointe-à-Pitre, 1818-1828.
- Corps de garde de la place du marché à Pointe-à-Pitre, 1819.
- Magasin à poudre de la grande batterie de Saint-Martin, 1819.
- Caserne d'infanterie dit « quartier d'Orléans », 1821-1825 ; 1828.
- Prisons de Basse-Terre et de Pointe-à-Pitre, 1824-1826.
- Caserne d'infanterie à Grand-Bourg de Marie-Galante, 1824.
- Magasin général de Basse-Terre (corps central), 1825-1826
- Ponts de Capesterre, 1827.

78. AD Guadeloupe, 1 M 8. Dépêche ministérielle, 13 mars 1829. Nouvelle explication des motifs qui ont déterminé le rappel en France de M. le L' colonel Philibert.